



COMMUNE DE VALEYRES-SOUS-RANCES

RAPPORT DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL GENERAL

SUR LA GESTION COMMUNALE DURANT L'ANNEE 2021

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions de la Loi sur les Communes et du règlement du Conseil général, la Municipalité vous soumet, ci-après, le rapport de gestion pour l'année 2021.

CONSEIL GENERAL

M. Dominique Streckeisen est président du Conseil général, M. Bruno Bärtsch son vice-président.

En 2021, le Conseil général s'est réuni à trois reprises en séances ordinaires. Il s'est prononcé sur 8 préavis.

- | | |
|--------------|---|
| 24 juin : | 1° Bilan, comptes de fonctionnement 2020 et rapport de gestion pour l'année 2020 |
| | 2° Règlement communal de police |
| | 3° SIAERV : Préavis bilan et comptes de fonctionnement 2020 |
| 13 octobre : | 4° Octroi d'autorisations générales pour la législature 2021-2026 |
| | 5° Arrêté d'imposition pour l'année 2022 |
| 8 décembre : | 6° Budget de fonctionnement et d'investissement pour l'année 2022 |
| | 7° Indemnités des membres de la Municipalité pour la législature 2021-2026 |
| | 8° Fixation de plafonds en matière d'emprunts et de risques pour cautionnements pour la législature 2021 – 2026 |

MUNICIPALITE

La Municipalité s'est réunie 48 fois en séances hebdomadaires. Mme Corinne Tallichet Blanc, syndique, a cessé son activité au 30 juin 2021, tout comme M. Thierry Vidmer, municipal. La nouvelle Municipalité a été élue lors des élections du 7 mars 2021 comme suit : M. Roland Stalder, syndic élu tacitement, M. Christian Kaenel, municipal, Mme Anne Baumann, municipale, M. Romain Morel, municipal et M. Béat Jenni, municipal.

Les dicastères ont été attribués ainsi :

M. Roland Stalder

Administration générale - Police - Personnel communal - Social – Forêts – Terrains - Domaines

Mme Anne Baumann

Ecoles - Finances

M. Beat Jenni

Déchetterie - Eau potable - Eaux usées et épuration – Gaz

M. Christian Kaenel

Gravières - Service du Feu - Cimetière et parcs - Routes - Employé communal

M. Romain Morel

Bâtiments - Police des constructions – Concept énergétique - Eclairage publique- Protection civile – Paroisse

La Municipalité s'implique dans toutes les actions régionales qui peuvent avoir une incidence pour notre Commune ou notre région. A ce titre, chaque municipal est engagé à suivre des activités régionales en fonction de son dicastère ou de ses connaissances comme présenté ci-dessous :

Roland Stalder	<ul style="list-style-type: none"> • Président des Assemblées du Triage du Suchet, BoisCom et Equifor • Membre CODIR ARAS / Président AJOVAL • Membre commission bâtiments ASIOR
Anne Baumann	<ul style="list-style-type: none"> • Membre CODIR ASIOR • Membre commission gestion AJOVAL
Romain Morel	<ul style="list-style-type: none"> • Membre CI ORPC
Béat Jenni	<ul style="list-style-type: none"> • Président AIVM • Président SIAERV
Christian Kaenel	<ul style="list-style-type: none"> • Membre CODIR SDIS • Membre SIAERV

PERSONNEL COMMUNAL

Les employés de la Commune sont au nombre de 6 :

- Mme Chantal Herren, boursière à 40 %
- Mme Laure Sanchez, secrétaire municipale et contrôle des habitants à 55%
- M. José Portela, employé communal à 100 %
- Mme Sandra Portela, concierge de l'église, des écoles et des locaux administratifs et surveillante de la Grande Salle
- M. Yves Aubert, surveillant déchetterie
- M. Edgar Viquerat, surveillant déchetterie, dès le 01.04.2021

CONTROLE DES HABITANTS – POLICE DES ETRANGERS

Au 31 décembre 2021, la population de Valeyres-sous-Rances comptait 616 habitants de 17 nationalités. Les mouvements suivants ont été enregistrés :

- Départs	=	35
- Arrivées	=	47
- Naissances	=	0
- Majorité	=	3
- Décès	=	1

Au 31 décembre 2021, la population étrangère totalisait 106 habitants (17.20 %) recensés de la manière suivante :

- Permis C (permis d'établissement)	=	78
- Permis B (permis de séjour)	=	27
- Permis F (étranger admis provisoirement)	=	1

Mme Imelda Vidmer, née le 8 janvier 1928, est la doyenne du village pour les dames et M. Hugo Känel, né le 23 juillet 1926, pour les hommes. La Municipalité a félicité Mmes Känel Rose-Marie et Hauser Germaine ainsi que M. Conrad François pour leurs 90 ans.

Compte tenu de la situation sanitaire, la Municipalité n'a malheureusement pas pu accueillir les nouveaux habitants et citoyens de l'année 2021, lors de son traditionnel souper. Ceci. Nous prévoyons d'organiser cette soirée au printemps 2022.

Afin d'encourager le vote des jeunes citoyens, tous les habitants ayant entre 18 et 25 et jouissant des droits civiques reçoivent la brochure Easyvote avant chaque votation fédérale ou cantonale.

ARCHIVES

Monsieur Alexandre Pahud, archiviste, assure le suivi des archives communales à raison d'un temps de travail équivalent à 5 %.

POLICE DES CONSTRUCTIONS

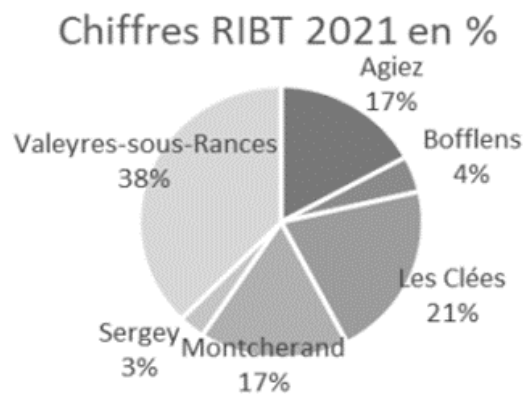
La Municipalité a délivré 9 permis de construire, 2 permis d'habiter / utiliser et 8 autorisations municipales (dispenses d'enquête).

Contrôle des chantiers :

Lors de la réalisation des chantiers, des contrôles sont effectués par un mandataire externe. Ses prestations sont refacturées aux propriétaires.

Réseau intercommunal de bureaux techniques RIBT :

Le RIBT traite les dossiers de police des constructions des communes d'Agiez, Bofflens, Les Clées, Montcherand, Sergey et Valeyres-sous-Rances. Ces prestations comprennent des contacts téléphoniques, des séances, des analyses de projet, des rapports et des visites sur place (situation et configuration du terrain, environnement bâti, voisinage, etc.).



REVISION DU PLAN D'AFFECTATION COMMUNAL (PACom)

Le dossier a été transmis pour examen préalable auprès des services de l'Etat le 16 décembre 2020. Le Canton a fait part de son préavis, le 11 mai 2021. Ce dernier indique que la planification doit être adaptée avant d'être présentée à l'enquête publique. Le dossier a été développé en conséquence, tout en tenant compte des objectifs de la Municipalité.

Conformément à la loi fédérale sur l'aménagement du territoire la Municipalité s'est fixé comme objectifs principaux :

- ♦ De réserver à l'agriculture suffisamment de bonnes terres cultivables
- ♦ De créer et de maintenir un milieu bâti favorable à l'exercice des activités économiques

En attendant le nouveau PACom, tout le territoire communal est en zone réservée communale.

BATIMENTS COMMUNAUX

UAPE (Unité d'Accueil pour Ecoliers)

L'appartement qui se trouve au 1^{er} étage de la Vieille Auberge a été transformé en UAPE. Cette nouvelle unité d'accueil nommée « les Renardeaux » a été ouverte pour la rentrée scolaire 2021. D'une capacité de 12 places, cette UAPE gérée par l'AJOVAL, a l'avantage de bénéficier d'un accès direct à la cour de l'école. Cette réalisation a été financée par Valeyres-sous-Rances.



ENSEIGNES

Suite à des problèmes de fonctionnement et de vétusté, l'ancienne enseigne lumineuse du Restaurant « A la Vieille Auberge » méritait une sérieuse remise en état. Pour des soucis d'économie et de conservation, la Municipalité a décidé de rénover les lettres existantes. Les tubes fluorescents ont été remplacés par des sources LED. Afin d'être un peu plus tendance, le choix s'est dirigé vers une enseigne lumineuse blanche pouvant retrouver son éclairage rouge d'origine durant la nuit. Les coûts de rénovation étant largement inférieurs à la fabrication d'une nouvelle enseigne lumineuse, la Municipalité a profité de faire poncer et repeindre l'enseigne déportée en fer forgé.



VESTIAIRES

Etant donné que l'appartement de la Vieille Auberge a été transformé en UAPE, il a été nécessaire de réaliser un vestiaire pour les exploitants du restaurant comprenant une douche et un WC. Ces locaux ont été aménagés dans le local qui se trouve au-dessus de cave.



CHAUFFAGE

La chaudière du bâtiment de la Vieille Auberge n'étant plus aux normes et suite à l'obligation d'utiliser du mazout eco, il a été décidé de la changer. Les travaux devaient être réalisés pour fin 2021. Afin de ne pas devoir couper le chauffage en pleine période de chauffage, un délai a été demandé pour effectuer ces travaux au printemps 2022. Le Canton a accordé un délai au 30 juin 2022.

FINANCES COMMUNALES

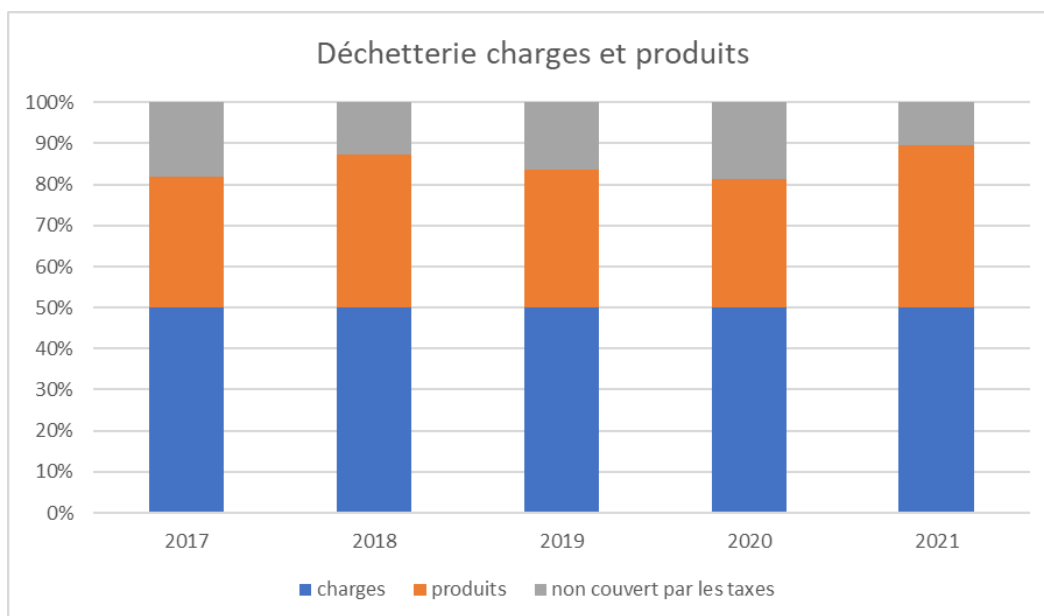
Voir annexe au préavis no 10/22 relative au Bilan et comptes de fonctionnement 2021.

DECHETTERIE

Un questionnaire a été distribué aux habitants afin de définir leurs attentes et connaître leur point de vue.

Il en ressort que les habitants sont attachés à la présence d'une déchetterie sur le territoire communal et qu'ils sont sensibles aux prix facturés.

A la suite d'un examen fin des coûts et l'analyse du résultat du sondage, la Municipalité a débuté une étude, afin de proposer un projet. Ce dernier a pour objectif de répondre à la législation (principe du pollueur payeur). Il sera présenté à la population, puis soumis au Conseil en 2022.



ECLAIRAGE PUBLIC

Aucune révolution n'a eu lieu en matière d'éclairage public en 2021. Nous avons poursuivi le principe de baisser la puissance des sources lumineuses au fur et à mesure des changements en passant par exemple de 80W à 50W. Nous avons à nouveau participé à l'opération perséide qui a eu lieu, comme chaque année, au mois d'août. Un devis est en cours pour connaître le coût de l'installation d'éclairage public en luminaires LED sur toute la Commune.

CONCEPT ENERGETIQUE

Lors de la validation des affectations des zones, avant la mise à l'enquête du PACOM, la Municipalité a décidé de ne pas modifier une zone agricole d'environ 200m² en zone d'utilité publique. Celle-ci est située au sud de la Grande Salle. Cette zone aurait pu servir à la construction d'un chauffage à distance (CAD) pour les bâtiments communaux et pour des privés. La Municipalité n'est pas opposée à l'idée de réaliser un CAD. Cependant, elle ne veut pas précipiter les choses. En effet, le dossier au préalable sérieusement étudié.

PARCS ET CIMETIERE

La fontaine, au lieu-dit, « vers la scie », datant de 1902 a été réparée par un piquage des fissures et un enduit spécifique a été appliqué par l'entreprise VOS SA. Le résultat n'est pas satisfaisant, elle coule toujours et l'enduit se détache par endroit. Des travaux de garantie devront être réalisés.

Concernant la place de jeux, un filet brise vent a été posé par Henri Schürch sur la pergola. Ce brise vent permet l'ombrage de la table. Il sera enlevé à chaque fin de saison grâce à des fixations amovibles et sera remis au hangar communal.

La Place du Village est toujours un sujet complexe avec le stationnement des voitures et des bus scolaires, lors de l'arrivée et du départ des élèves des 4 classes primaires. Une nouvelle disposition a été faite, soit une suppression de deux places de parc de voiture pour la création de deux places de parc motos. Nous avons aussi essayé de fermer une montée d'escalier afin de sécuriser le cheminement des élèves.

En ce qui concerne les achats de matériel pour l'employé communal, cette année nous avons décidé d'acheter une perche élagueuse. Cette machine permettra à M. Portela de pouvoir scier les branches qui entravent les chaussées sans avoir besoin de monter sur une échelle.

La Municipalité, soucieuse d'offrir une infrastructure agréable aux habitants, a installé 3 bancs. Les promeneurs fatigués peuvent s'y reposer et admirer le beau paysage.



DOMAINES

La Commune possède 97ha de terres agricoles qui sont loués à 12 agriculteurs. En 2021 aucune modification des baux est intervenue.

ROUTES

Des travaux d'assainissement ont été effectués sur le chemin de Champ-Thélin. Un drainage a été fait au pied du talus ainsi qu'un regard avec une grille. Cette eau sera ainsi récoltée et acheminée par une canalisation dans le ruisseau. Un empierrement a aussi été créé afin d'éviter l'érosion de la berge. La chaussée a également été complètement refaite sur une longueur de 30m.

D'autres travaux de réparation de la chaussée ont été effectués à la Robellaz, devant la maison de la famille Conrad. Ces travaux consistaient à une purge des fondations de la route ainsi que la pose d'un nouveau revêtement.

Concernant la route 278 direction Rances, suite à une déformation importante de la chaussée et sous les recommandations du Voyer, nous avons effectué divers travaux de réparation afin de garantir la sécurité des automobilistes et surtout des cyclistes. Ces travaux ont été coordonnés avec ceux fait par l'Etat de Vaud durant les vacances scolaires pour un montant total de CHF 7'000.00. Les travaux de la routes 278 n'étaient pas dans le budget 2021.

Comme chaque année, nous avons dû effectuer plusieurs travaux de pontage de fissures avec du goudron à chaud, précédés par un nettoyage avec une lance thermique. Toutes ces opérations ont pour but de garantir une meilleure longévité des routes et des chemins.

Nous avons dû changer notre radar pédagogique après 5 ans de bons et loyaux services. Les réparations étant trop onéreuses, nous avons donc décidé de racheter un radar neuf avec le même principe de fixation que son prédécesseur. Les emplacements quant à eux restent inchangés.

TELETHON

Cette année il a pu avoir lieu, comme d'habitude à la Grande Salle avec toutes les mesures Covid 19 mises en place. Une tente extérieure a été installée pour les personnes non-vaccinées et un contrôle avec des bracelets pour les personnes vaccinées. Toutefois, nous notons une très faible participation, même la soupe n'a pas trouvé preneur, dommage !

Cependant, les sapeurs sont toujours prêts pour l'organisation de l'année prochaine, merci pour leur dévouement. Le bénéfice de la journée a été de CHF 1'478.00.

SERVICE DU FEU - SDISPO

Le SDISPO, organisé en association intercommunale, est composé des seize communes suivantes : Agiez, Arnex-sur-Orbe, Baulmes, Bavois, Bofflens, Chavornay, Croy, Juriens, La Praz, Montcherand, Orbe, Rances, Romainmôtier-Envy, Sergej, Valeyres-sous-Rances et Vuiteboeuf.

Bien du changement dans notre DAP Z, le Commandant M. Christophe Widmer a démissionné. Il a fait un travail remarquable. Afin d'assurer la continuité, il a effectué un sondage auprès des sapeurs. Le questionnaire portait sur un possible rapprochement du DAP Y de Baulmes ou de conserver le statut quo. À la suite des réponses, il a été décidé de rester en DAP Z. Une nouvelle équipe de jeunes a repris le commandement. Ils auront du pain sur la planche et des formations à suivre !

L'effectif au 1^{er} janvier 2021 était de 28 hommes et de 2 femmes, pas de recrue cette année.

Le SDISPO est intervenu à 3 reprises à Valeyres-sous-Rances : 1 feu, 1 inondation et 1 pionnier.

ORGANISATION RÉGIONALE DE PROTECTION CIVILE JURA-NORD VAUDOIS

L'Organisation régionale de protection civile (ORPC) du Jura-Nord vaudois est une association de communes conformément à la législation fédérale sur la protection civile.

Au 31 décembre 2021, l'ORPC est constituée de 73 communes comptant 93'162 habitants.

En 2021, les interventions en situation d'urgence ont eu lieu :

- Opération Covid-19, intégralité du territoire cantonal, du 4 janvier au 24 juillet, puis du 16 décembre au 31 décembre (454 miliciens engagés, 4037 jours de service).
- Délestage, Grandson, 14 juin (11 miliciens engagés, 11 jours de service).
- Inondations, Lac de Neuchâtel, du 14 juillet au 30 juillet (57 miliciens engagés, 315 jours de service).
- Délestage, secteur Estavayer-le-Lac / Yverdon-les-Bains, 14 octobre (17 miliciens engagés, 17 jours de service).

FORÊTS

Malgré une météo humide en période estivale, les sécheresses à répétition des dernières années n'ont pas permis aux forêts de récupérer pendant l'année 2021. Même si nous avons remarqué une petite diminution des attaques de bostryches, nous n'avons pas encore terminé de nous battre contre ces ravageurs.

Le projet « Bois Energie » a permis de commercialiser 4'804 m³ de plaquettes au KWh (= 3'548'500 KWh) ainsi que 2'006 m³ de plaquettes, ce qui représente un volume de 2'724 m³ de bois rond pour l'ensemble du Groupement forestier du Triage du Suchet.

Les chantiers réalisés sur la propriété de Valeyres-sous-Rances comprenaient un total de 6.82 ha soit 7,2% de notre surface forestière :

Exploitations (coupes) : Althaus 201 m³

Projet revitalisation de Chênaie : Bois de Chênes 136 m³

Exploitations en faveur de la biodiversité « Lisières » : Sous la Gravière 125 m³

Soins cultureux « standards » : Route des Grand Crêts 10'385 m², Conrad Bourgeois 6'332 m² Soins cultureux en faveur des Chênaies : Bois de Chêne 51'501 m²

INSTRUCTION PUBLIQUE

La Commune fait partie de l'ASIOR (Association scolaire intercommunale d'Orbe et région). 91 élèves de la Commune fréquentent les classes de l'ASIOR. L'Association regroupe 10 communes, soit : Agiez, Arnex-sur-Orbe, L'Abergement, Les Clées, Lignerolle, Montcherand, Orbe, Rances, Sergey et Valeyres-sous-Rances. Cela représente 11'226 (10'658) habitants, 1'437 (1'402) élèves et 172 (169) enseignants.

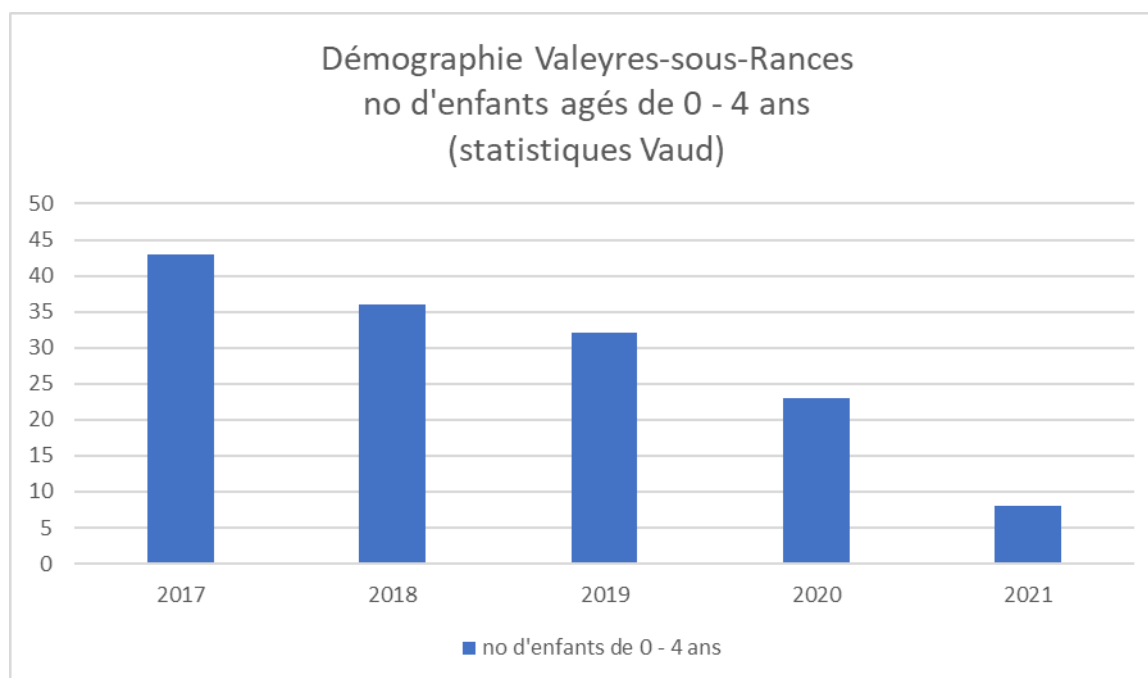
L'ASIOR est organisée en deux établissements, à savoir :

- l'établissement primaire d'Orbe et environs, recevant les enfants de 1P (4-5 ans) à 8P (11-12 ans)
- l'établissement secondaire d'Orbe et environs, accueillant les adolescents de 9S (12-13 ans) à 11S (14-15 ans).

ASIOR - Nombres d'élèves au 31.12.2021		
	Etablissements primaires	Etablissements secondaires
Valeyres-sous-Rances	73	18
Total ASIOR	1023	405

Pour la Commune de Valeyres-sous-Rances, les charges s'élevaient à CHF 2'121.00 par enfant en classes primaires ou CHF 252.00 par habitant. Elles sont de CHF 4'256.00 par élève au secondaire ou CHF 125.00 par habitant.

Le nombre d'enfants en bas âge diminue continuellement dans notre Commune.



SÉCURITÉ SOCIALE

- a) L'ARAS JUNOVA (ARAS Jura-Nord Vaudois Association régionale d'action sociale Jura-Nord vaudois) réunit 73 communes qui offrent des prestations liées aux aides financières, aux assurances sociales, à la gestion du budget, à la formation, à l'emploi ou encore au logement. 25 de ces Communes, dont Valeyres-sous-Rances collaborent également pour proposer des places d'accueil de jour destinées aux enfants (AJOVAL)

2021 en quelques chiffres :

Revenu d'insertion ; Prestations financières nettes à la charge de la facture sociale	CHF 41'742'808.00
Nombre de dossiers payés	2'639
Demandes de subside assurance maladie	3'292
Demandes de prestations complémentaires AVS/AI	755

- b) Accueil de jour des enfants - Réseau AJOVAL

Accueil de jour préscolaire et parascolaire collectifs ou en milieu familial :

Enfants de Valeyres-sous-Rances bénéficiant d'une solution de garde dans le réseau AJOVAL 2020							
Préscolaire garderies		Parascolaire garderies		Accueil familial préscolaire		Accueil familial parascolaire	
Nombre d'enfants	Heures consommées	Nombre d'enfants	Heures consommées	Nombre d'enfants	Heures consommées	Nombre d'enfants	Heures consommées
8	5'266	9	3'446	2	2'119	24	7'907

UAPE Les Renardeaux :

L'UAPE a ouvert ses portes en août 2021. Une convention a été signée entre les Communes de Rances et Valeyres-sous-Rances. Le déficit de l'UAPE sera couvert par les 2 communes. La gestion de l'UAPE a été confiée à l'AJOVAL.

EAU POTABLE – SIAERV

Conformément à la législation en vigueur, l'eau de distribution fait l'objet d'analyses régulières effectuées par un laboratoire privé certifié. Trois séries d'échantillons sont prélevées. En plus, une série d'échantillons est prélevée par le Laboratoire cantonal sans préavis. Toutes ces analyses ont révélé une eau conforme à la législation.

Les différentes infrastructures du SIAERV sont vieillissantes et vont nécessiter, dans les prochaines années, des investissements conséquents.

Les vannes incendie sont contrôlées annuellement par la société Hinni SA.

Le réseau d'eau est surveillé et la consommation est vérifiée périodiquement. Par exemple, la fuite d'eau en Boven a créé des consommations parasites non facturables.

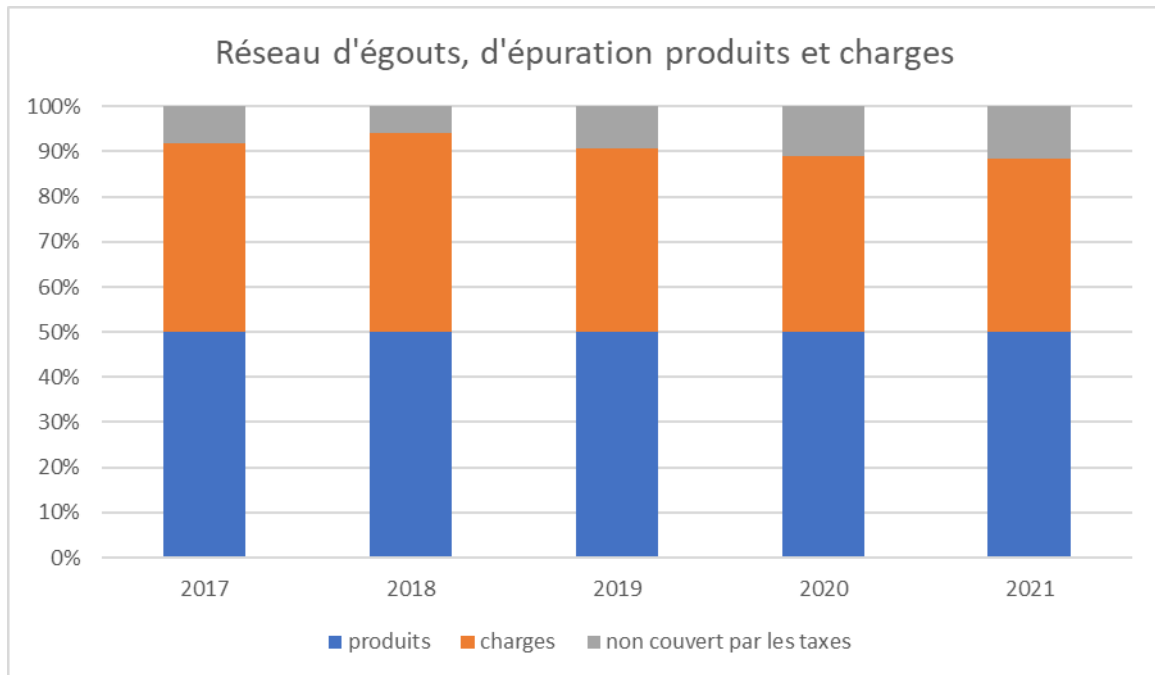


EAUX CLAIRES ET EPURATION

La Municipalité a décidé de renforcer l'entretien des canalisations. En effet, il est nécessaire de « s'attaquer » au tuf* qui envahit les tuyaux et entrave leur bon écoulement. Dans ce but, des curages ont été effectués en 2021 et seront programmés chaque année.

*Le tuf est un minéral constitué par les dépôts successifs de calcaire.

La STEP d'Orbe traite les eaux usées des Communes d'Orbe, de Montcherand et de l'Association intercommunale du Vallon du Mujon (AIVM), soit les Communes de L'Abergement, Les Clées, Lignerolle, Rances, Sergey et Valeyres-sous-Rances.



GAZ

Pour 2021, ce poste ne suscite pas de commentaire particulier. Des informations relatives au détail du compte « concession-redevance gaz » se trouve à la page 21 de l'annexe au préavis n°10/22, relative au Bilan et comptes de fonctionnement 2021.

Adopté en séance de Municipalité le 23 mai 2022.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE DE VALEYRES-SOUS-RANCES

Le syndic

La secrétaire

R. Stalder

L. Sanchez

Municipal responsable : M. Roland Stalder, 079/910.76.30